



Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

AIR MARINE
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 289.119,75 euros
Siège social : 305 avenue de Mont de Marsan
33850 LEOGNAN
381 365 063 RCS BORDEAUX

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Contexte général

Business model d'AIR MARINE

AIR MARINE se positionne sur le marché de la prestation en milieu contraint, en utilisant des moyens complexes (avions, drones aériens, drones aquatiques...) afin de produire des livrables à haute valeur ajoutée (surveillance, photogrammétrie, thermographie, diagnostic, épandage...).

La stratégie opérationnelle d'AIR MARINE repose sur 3 caractères majeurs :

- La mixité des vecteurs,
- Le réseau de licences de marques,
- L'innovation.

Le marché d'AIR MARINE

Le marché des prestations par drone commence à se développer fortement et Air Marine présent depuis 2013 sur ce vecteur se place en position de leader.

Le business model d'Air Marine arrive à maturité. Les efforts de ces dernières années commencent à porter leurs fruits du fait de sa persévérance, ses investissements et ses développements.

Le développement d'AIR MARINE

L'année 2019 fut l'année qui a vu apparaître le début de la maturité du marché et la consécration du Business model que développe Air Marine depuis 6 ans sur le marché de la prestation technique par moyens aériens (avions et drones).

Cependant, les investissements engagés depuis ces 6 dernières années ont affaibli la trésorerie.

Les investissements portaient sur :

- La ressource humaine pour structurer l'entreprise en vue d'une forte croissance, et pour assurer une disponibilité forte des opérateurs dans un marché balbutiant,
- Le contrat de licence de marque qui assure l'avenir d'un réseau d'opérateurs,
- La R&D qui permet de proposer au marché des solutions de prestation à haute valeur ajoutée (projets AIRMON, WADI, PELICAN...).

Faits marquants de l'exercice 2019

PELICAN, projet de livraison de colis par drones

Le projet collaboratif PELICAN n'a pas été poursuivi par le consortium au terme de la 1ère étape.

Cependant, ce projet a permis à Air Marine d'acquérir des compétences et une expérience précieuse qui permet aujourd'hui de répondre à des besoins métiers, par des systèmes de mission qu'AIR MARINE peut développer en interne, protégeant ainsi sa propriété intellectuelle et garantissant la maîtrise de ses solutions innovantes.

WADI, projet de détection de fuite d'eau sur aqueduc

Le projet collaboratif WADI poursuit son cheminement avec la suite des essais en vol.

Nous avons réalisé en 2019 plusieurs campagnes de vol pour le programme européen WADI ainsi qu'une partie du traitement des données collectées lors de ces opérations. Il est à noter que nous avons déployé nos moyens aériens hors du territoire national et c'est avec un des TECNAM de la flotte spécifiquement équipée de la charge utile WADI que nous avons cartographié/inspecté une grande partie du réseau d'adduction d'eau « EDIA » situé dans le sud du Portugal (région de l'Alentejo).

Les campagnes de vol se sont déroulées avec succès au mois de mai et de septembre 2019 et les partenaires du consortium WADI étaient très satisfaits des résultats.

L'équipe R&D d'Air Marine a été largement sollicitée afin de préparer le TECNAM et le système embarqué multi-capteurs qui a été utilisé pour ces campagnes de vol.

Air Marine a aussi contribué à la communication et à la préparation du business plan du projet en tant que candidat à l'exploitation future des résultats.

La seconde campagne d'essai en vol a eu lieu au Portugal.

Les données acquises lors de cette campagne ont permis d'en retirer des analyses exploitables. Toutefois, ces dernières restent améliorables.

Le projet WADI prendra fin cette année 2020, et ses partenaires ont mis en œuvre une réflexion et des échanges pour lancer une 2^e phase à ce projet qui aura pour objectif d'industrialiser le concept, et de commercialiser les prestations de détection de fuites d'eau sur aqueduc.

TRICHOGRAMME, projet dépendage biologique

Le projet Trichogramme est un projet d'intégration de système d'épandage que nous avons intégré sur le drone INTEL Falcon 8, puis sur le drone AM 704 qu'AIR MARINE a développé, spécifiquement pour les attentes exigeantes de l'agriculture de précision. Grâce à ses qualités de suivi de terrain, l'AM 704 peut rependre des trichogrammes qui sont des capsules biodégradables contenant des larves d'insectes destructeur des œufs de la pyrale du maïs.

Ce projet, nous permet donc d'accéder au marché de l'épandage agricole.

Les trichogrammes remplacent les sulfates d'engrais.

Le projet tient à cœur à Air Marine du fait de son implication dans l'ISO14001 et de la continuité de ce dernier.

AIRMON, projet de surveillance automatique

Les développements du projet AIRMON ont été concentrés en 2019 sur les travaux de détection automatique.

VINEVIEW, partenariat opérationnel et R&D

AIR MARINE a réalisé en 2019 et 2020 la capture de données pour le compte de ce clients américain.

A la demande expresse du client, AIR MARINE a dû louer un avion Cessna 182 en 2019, puis en 2020, AIR MARINE a obtenu l'aval de VINEVIEW pour intégrer le système de mission du client. La relation entre AIR MARINE et VINEVIEW est excellente, et nous dialoguons pour étendre le partenariat.

La gestion

Le résultat comptable

Cette construction de notre business model qui répond à la politique de développement d'AIR MARINE pèse encore beaucoup sur l'exploitation mais nous avons pourtant choisi d'immobiliser une faible part de nos investissements en « production immobilisée ». Cette décision impacte donc le résultat d'AIR MARINE. La complexification de la surveillance en termes de traçabilité, de normes réglementaires et d'exigences clients impacte également la rentabilité et donc le compte de résultat, mais constitue une barrière à l'entrée qui limitera la concurrence.

Le financement

La carence de financement reste le frein le plus handicapant pour la mise en œuvre de notre business model qui présente les meilleures chances de succès sur ce marché fortement dépendant de la réglementation et de la technologie. En effet, notre modèle basé sur la mixité des vecteurs aériens, le réseau de prestataires et l'innovation offre les avantages de répondre à la capacité d'adaptation que requiert un marché aussi contraint.

La trésorerie

La trésorerie d'AIR MARINE est donc son point faible car nous investissons essentiellement sur nos fonds propres. Seules les subventions liées au projets R&D pour 293 292 € constituent l'apport de trésorerie qui nous permettent de développer ces programmes.

La croissance externe

Les projets d'absorption initiés en 2018 n'ayant pas permis de lever des fonds, AIR MARINE n'a pas pu aboutir ces opérations de croissance externe.

Pour autant le principe de la croissance externe reste une composante de la stratégie d'AIR MARINE.

La ressource humaine

AIR MARINE a dû procéder à un licenciement collectif en 2019 afin d'alléger ses charges et maintenir l'équilibre financier de son exploitation.

Cette perte de ressource humaine a été limitée au minimum afin de ne pas hypothéquer la capacité opérationnelle d'AIR MARINE, et grâce à la mobilisation des collaborateurs, ainsi

que des licenciés de marque, nous avons pu réaliser une progression significative du chiffre d'affaires.

Bien que regrettable, ce plan de réduction de la masse salariale d'AIR MARINE n'a donc pas impacté la capacité de notre société à produire de la croissance. C'est donc en partie grâce au business model d'AIR MARINE, notamment axé sur le développement du réseau de partenaires licenciés de marque, que nous avons pu réaliser la performance d'augmenter le chiffre d'affaires de 25 % avec un effectif salarié très largement réduit.

Au demeurant, il est indéniable que le fait de cette réduction d'effectif aura pour conséquence de ralentir la croissance que AIR MARINE ambitionne de conquérir.

Election d'un CSE en janvier 2019.

Le 28 janvier 2019 le deuxième tour des élections du CSE a été effectué. Les salariés d'Air Marine ont voté pour élire un titulaire et un suppléant par collègue.

La licence de marque

AIR MARINE a concédé en 2019, 2 nouvelles licences de marque qui permettent d'accroître notre maillage territorial d'opérateurs de drone. Ce réseau de partenaires encore embryonnaire nous permet de sous-traiter les missions sur le territoire français, et d'éviter ainsi de déplacer des équipages d'AIR MARINE. La résultante de cette stratégie est d'améliorer la compétitivité de nos tarifs, d'accroître nos marges et de participer à la préservation de l'environnement, valeur intrinsèque de la politique globale de notre société.

De plus, nous accédons grâce à ce réseau de partenaires à une véritable présence territoriale qui permet de capter des affaires que nous n'aurions pas pu avoir si nous étions restés sur un déploiement de type centralisé.

L'effectif salarié

6 embauches :

- Une adjointe responsable de réseau (Nahomi NOURDJAHANE)
- Un pilote (Nicolas SCHLAIFER pour la campagne Vineview)
- Un pilote observateur (Jean-François JACQUELIN)
- Un pilote observateur (Patrick MIRAN)
- Un Directeur Général (Guy BOUCHARD)
- Un technicien intégration système (Alexandre DUTILH)

14 départs :

- Une responsable de la communication,
- Une assistante de direction,
- Un Géomaticien,
- Une assistante commerciale marketing en contrat professionnel,
- Un commercial,
- Un télépilote,

- Un chef pilote drone,
- Un ingénieur commercial,
- Un géomaticien,
- Un chef pilote avion,
- Un pilote observateur,
- Un opérateur de contrôle image,
- Un ingénieur système embarqué,
- Un pilote observateur,

Par ailleurs la société a cessé de faire appel à des prestations de conseils externe au terme de leur mission de structuration de notre département commercial.

Le juridique

Aucun changement n'a été apporté au cours de l'exercice 2019.

Le financier

Pour financer nos actions de développement nous avons donc dû pratiquer :

- Une demande de Crédit d'Impôts Recherche (CIR et CII) d'un montant de 95 729,00 €.

L'activité opérationnelle

Avion

Nous observons une variation du chiffre d'affaires de +448 738 €.

Cette performance est en partie dû à l'arrivée de notre nouveau client VINEVIEW, une augmentation de chiffre d'affaires auprès de notre client PLIF qui souhaitait une surveillance intensive de son réseau, et de l'émergence de plusieurs nouveaux petits clients.

Drone

Nous observons une variation du chiffre d'affaires de + 205 929 €.

Cette performance montre que le marché arrive au début de sa maturité, et que le business model choisi par Air Marine est pertinent pour y répondre. Le marché a donc entrepris son essor, et l'exercice 2020 devrait confirmer l'efficacité des choix stratégiques qu'a fait Air Marine.

Conformément à l'autre aspect de la stratégie d'Air Marine consistant à positionner son développement sur tous les métiers qui engagent des moyens aériens, nous avons acquis

divers matériels pour augmenter le chiffre d'affaires des prestations par drone, ce qui nous permettra d'agrandir le panel de marchés et de métiers.

Nous avons notamment acquis :

- Une imprimante 3D pour modéliser nos propres pièces de développement.
- Quatre drones INTEL Falcon 8 pour réaliser les missions du marché TELESPAZIO.
- Un appareil photo Alpha 7R IV pour nous permettre de fournir des rendus plus précis et un meilleur rendement (vols avec des altitudes plus élevés).

La qualité et responsabilité sociétale

Qualité

Nous avons maintenu notre certification ISO 9001

Respect de l'environnement

Nous avons maintenu notre certification ISO 14001.

La stratégie financière

Les sources de financements

L'exercice 2019 s'inscrit dans la même ligne stratégique que nous poursuivons depuis 2013.

AIR MARINE construit son modèle qui est issu de notre connaissance du milieu dans lequel nous évoluons depuis 1991 et de la curiosité des dirigeants. La complémentarité des moyens aériens, le réseau d'opérateurs de drones, la R&D sont les 3 piliers d'une stratégie de « multi-spécialistes ».

Le marché financier n'a pas souhaité accompagner notre développement et nous avons donc dû nous résoudre à pratiquer des licenciements économiques afin de maintenir l'équilibre financier de l'exploitation d'AIR MARINE.

La gestion tendue

La politique d'AIR MARINE consiste donc à mener une stratégie de croissance sans disposer des moyens pour assumer les investissements. Le quotidien de la gestion de notre entreprise est ainsi conditionné par la trésorerie qui nous interdit de faire certains investissements souhaités tout en construisant l'entreprise modèle qui prendra la place de leader sur le marché de la prestation aérienne par drones et avions. Cette politique conduit à disposer et entretenir au quotidien une trésorerie minimum qui rend la gestion des finances très délicate.

La trésorerie faible nous contraint donc à une gestion tendue, et nous a obligé à avoir recours à des licenciements économiques pour 8 salariés.

L'IPO dès que possible

AIR MARINE envisage de se tourner vers la bourse et upgrader sa cote vers le compartiment EURONEXT GROWTH avec une IPO dès que la pertinence de son business model aura été reconnu par le marché financier.

Principaux risques et incertitudes

Le financement et la trésorerie

L'exploitation d'AIR MARINE reste cependant fragile malgré les licenciements économiques parce que nous ne disposons pas des moyens financiers suffisants pour absorber les décalages de rentabilité des affaires le plus inertielles.

Le projet d'innovation AIRMON

Nos clients GRTgaz et TEREGA ont décidé d'internaliser les projets de surveillance automatique qu'AIR MARINE développe depuis 2009 sous le nom « AIRMON » diminutif d'Air Monitoring.

Cette solution AIRMON permet d'acquérir les données qui sont nécessaires au développement du « machine-learning », et nous pensons que GRTgaz et TEREGA pourront difficilement occulter le développement d'un moyen de captation d'images pour générer en grande quantité la base de données nécessaire à la mise au point d'une solution de reconnaissance sur l'image basée sur l'intelligence artificielle.

La pérennité du réseau de licence de marque

Le réseau que nous constituons est lié à AIR MARINE par un contrat de licence de marque qui contrairement à la Franchise n'engage pas AIR MARINE à un résultat. Au demeurant nous avons mis en place un dispositif de rétribution de nos licenciés de marque pour que ceux-ci travaillent sur des tâches « support » afin de compléter leur rémunération en attendant le profit de leur propre exploitation.

Les leviers de développement

La croissance externe

Nous entretenons des dialogues avec plusieurs entreprises dont l'activité est complémentaire à celle d'AIR MARINE afin de formaliser dès que possible des partenariats et des filialisations avec des structures start-ups qui ont besoin d'être adossées à une entreprise plus mature.

Le développement d'une école de formation de pilotes « drone et avion »

Conscient de la forte capacité de mutualisation des moyens entre l'activité « service » d'AIR MARINE, et une activité de formation de pilote, nous envisageons la création d'une école de

formation. Cette dernière permettrait de former des pilotes avions et des pilotes de drones. Cette nouvelle activité permettra à court terme de maintenir l'emploi d'une partie des personnels navigants afin de préserver notre savoir-faire et nos actifs de production malgré la perte de notre client GRTgaz. A moyen et long terme, l'activité formation permettra d'optimiser l'usage de nos actifs, et de constituer un vivier de collaborateurs potentiels pour servir la croissance d'AIR MARINE.

L'action commerciale

La commercialisation des services d'AIR MARINE s'appuie sur une structure triangulaire composée de vecteurs complémentaires :

- Réseau de licenciés de marque pour la commercialisation locale des prestations ;
- Service internalisé pour la négociation avec les comptes régionaux et l'accompagnement des partenaires locaux sous licence de marque AIR MARINE ;
- Service internalisé pour la négociation avec les grands comptes.

L'organisation commerciale d'AIR MARINE couvre la totalité du spectre marché et garantit la supériorité du modèle face à la concurrence des opérateurs indépendants. Les présences locales des opérateurs sous licence de marque assurent une meilleure pénétration du marché et garantissent la compétitivité de l'entreprise.

Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Structuration de la direction et mise en place d'un nouveau Comité

AIR MARINE a recruté Guy BOUCHARD, ancien chef d'entreprise, et Sébastien POUVREAU, ingénieur SUP AERO, et ancien chef d'entreprise.

Fort de ces 2 nouveaux collaborateurs, nous avons mis en place de manière informelle, pour une meilleure remontée des informations de nature opérationnelle au PDG, un comité. Ce comité est composé du PDG, Gilles OLICHON, du DGD Vincent OLICHON et de Monsieur Guy BOUCHARD et du responsable R&D Sébastien POUVREAU.

La gestion de la crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire la COVID-19

AIR MARINE a réagi instantanément en mettant en place le télétravail pour tous les salariés. La société a pris toutes les mesures sanitaires afin de protéger les salariés qui ne pouvaient pas télétravailler.

Pour d'autres salariés, AIR MARINE a eu recours à des jours de congés payés ainsi que très peu de chômage partiel en fin de confinement.

L'accompagnement des salariés en télétravail a été fait chaque matin en visioconférence par les responsables de service.

Le recours au chômage partiel a de nouveau eu lieu depuis novembre 2020 lors du deuxième confinement.

Concernant les navigants, AIR MARINE a mis en place un protocole de protection, ciblant les avions, les véhicules et toutes les phases de déplacement des collaborateurs.

AIR MARINE a obtenu un PGE de 350 k€, et des suppléments de facturation pour couvrir les frais exceptionnels liés à cette exploitation exceptionnellement contraignante.

Rupture brutale de la relation commerciale avec le client GRTgaz

Notre client GRTgaz depuis l'année 2000, soit 20 ans de relation commerciales, qui étaient doublées d'un partenariat de fait, a décidé en 2020 de rompre sa relation avec notre société.

- Cette décision est très surprenante notamment eu égard à la qualité des prestations réalisées. Nous œuvrons aujourd'hui pour faire infléchir la décision de GRTgaz, ou obtenir l'indemnité qui est dû à AIR MARINE, dans ce cas de rupture brutale d'une relation commerciale.

Arrivée de deux commerciaux

En janvier 2020, AIR MARINE a pris en stage de fin d'étude deux commerciaux. A la suite de leur stage, ils ont été embauchés en CDI.

La société continuera à développer sa force commerciale pour renforcer sa position de leader sur le marché des prestations technique par moyens aériens.

Départ d'un observateur avion, d'un pilote et d'une technicienne qualité

Notre pilote ayant eu un accident de moto a quitté la société durant l'année 2020. Ce pilote a été déclaré non apte au poste par la médecine du travail.

Notre observatrice a été débauché par un de nos concurrents directs.

Notre technicienne qualité a choisi de changer d'orientation professionnelle. Elle a quitté la société pour un poste totalement différent.

Election d'un nouveau CSE

Du fait du départ de 3 membres du CSE, de nouvelles élections ont été effectuées, et un nouveau CSE est en place depuis le 6 octobre 2020.

Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

Depuis 2013 AIR MARINE prépare activement la maturité du marché et la consécration de son business model.

Ce modèle economico-opérationnel arrive maintenant au début de sa maturité grâce à :

- L'aboutissement d'un contrat de licence de marque très élaboré,
- Un début de réseau d'opérateurs de drones composé de 8 licenciés de marque AIR MARINE,
- Un savoir-faire très étendu,
- Une grande capacité d'innovation,
- Un pouvoir de séduction sur les start-ups qui composent la profession et dont nous ciblons l'acquisition.

L'année 2020 confirme la maturité du marché que nous attendions :

- Survenance d'appels d'offres réalistes,
- Aboutissements de marchés que nous négocions depuis plusieurs années,
- Gain de nouveaux clients

Ainsi nous constatons une augmentation de notre chiffre d'affaire en 2020 qui affiche une augmentation des prestations drones 43% sur les 3 premiers trimestres 2020 par rapport à 2019 sur la même période.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, AIR MARINE prévoit pour 2020 un objectif de chiffre d'affaires de l'ordre de 2,8 M€ sans pour autant augmenter ses investissements.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société AIR MARINE est très engagée en matière de Recherche et Développement et la production immobilisée liée à la R&D sur l'exercice 2019 s'élève à 410.916 € se décomposant comme suit :

- Immobilisations Incorporelles pour un montant de 285.469 €.
- Immobilisations corporelles pour un montant de 125.447 €.

Mandats des administrateurs

Monsieur Lucien OLICHON a été nommé en remplacement de Monsieur Sébastien BRUNEL démissionnaire lors de la dernière assemblée générale annuelle du 28.11.2019. Aucun changement n'a été apporté depuis.

Participation des salariés au capital

Les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du code de commerce, représentent moins de 3 % du capital de la société. Les associés ont été consultés au titre de l'obligation permanente en date des 29.03.17, 01.08.2017 et 29.11.17, en application de L 225-129-6 du code de commerce, repoussant l'obligation périodique applicable à novembre 2022.

Information sur les délais de paiement

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces indicateurs ne tiennent pas compte des filiales du groupe auquel appartient AIR MARINE.

Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					
Montant total des factures concernées	35 820 € TTC	36 242 € TTC	14 617 € TTC	144 650 € TTC	231 328,70€ TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	2,11 %	2,13%	0,86%	8,5%	13,63%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	NON APPLICABLE				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	<i>Il n'y en a pas car toutes les factures sont comptabilisées</i>				

Montant total des factures exclues	<i>Idem</i>				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Contractuel				
	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées	24 222 € TTC	15 564 € TTC	25 708 € TTC	263 768 € TTC	328 676€ TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	NON APPLICABLE				
Pourcentage du chiffre d'affaires	0,65 %	0,42 %	0,69%	7,08%	8,83 %

l'exercice (TTC)					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0 €				
Montant total des factures exclues	0 €				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	contractuel				

Expose sur les résultats économiques et financiers

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé, d'une durée de 12 mois, se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 3 106 339 € contre 2 442 922 € pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation ressort à 4 378 071 € après dotation aux provisions et amortissements sur immobilisations pour 667 637 € et dotation aux provisions pour 182 505 €, contre 4 401 039 € pour l'exercice précédent.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 1 654 105 € à 1 555 808 € et l'effectif moyen est passé de 35 à 30 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à (479.658) € contre (1.247.661) € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à un montant de (24.178) € contre (112.648) € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 266.422 € contre 318.868 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices pour cet exercice est de (95.729) € contre (235.114) € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de (141.685) € contre un déficit de (806.327) € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 664 642 €.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

Prêts inter-entreprises

NEANT

Il n'y a pas lieu d'établir l'attestation du commissaire aux comptes visé aux articles L 511-6, 3 bis et R 511-2-1-3 du Code monétaire et financier.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Notre groupe n'étant pas soumis aux normes IFRS et toutes les entreprises contrôlées par la Société de façon exclusive ou conjointe ou dans lesquelles elle exerce une influence notable présentant, tant individuellement que collectivement, un intérêt négligeable par rapport à la nécessité de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble des entreprises du groupe, il a été décidé, en application des dispositions de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de ne pas établir de comptes consolidés ni de rapport sur la gestion du groupe.

Affectation du résultat

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 141 685 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat déficitaire de l'exercice : 141 685 euros.

Affectation

Report à nouveau, soit 141 685 euros

Report à nouveau avant affectation : 186 433 euros

Solde du report à nouveau, soit 44.748 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, à l'exception de 23.162 € correspondant à des amendes et pénalités.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Vous trouverez en annexe au présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur

Evolution du titre en bourse

Le titre cotait 4,40 euros lors de l'introduction sur le marché, est passé à 4,60 euros en fin d'exercice 2017, à 4,60 € en fin d'exercice 2018, puis à 3,88 euros en fin d'exercice 2019.

Le cours le plus bas enregistré au cours de l'exercice écoulé se situe à 1,70 € euros et le cours le plus haut à 5,00 €.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2019 ressortait à 4.487.138 €.

Contrôle des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Monsieur Gilles OLICHON
En qualité de Président du Conseil d'administration



RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercices concernés				
	31/12/15	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19
Capital en fin d'exercice					
Capital social	121959	121959	289120	289120	289120
Nombre des actions ordinaires existantes			1156479	1156479	1156479
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer Par conversion d'obligations Par exercice de droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2037602	2174073	2229668	2442922	3106339
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	24894	515763	-267707	-358531	442846
Impôts sur les bénéfices	-146946	-153222	-102886	-235114	-95729
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	59959	291835	-729718	-806327	-141685
Résultat distribué actions ordinaires					
Résultat distribué actions à dividende prioritaire					
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		0	-0	-0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		0	-1	-1	-0
Dividende net attribué à chaque action ordinaire		0	0	0	0
Dividende net attribué à chaque action à div prioritaire					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	12	13	20	35	27
Montant de la masse salariale de l'exercice	541706	485198	807367	1166151	1102073
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc)	242257	216578	335376	468706	401035